



# Dommage corporel actualisation

**Animée par : Mila Petkova**, avocat à la cour.

## Détail de la formation :

### I. Précisions et innovations jurisprudentielles concernant les postes de préjudice

- A – Les nouveaux postes de préjudices
- B – Précisions sur l'articulation entre les postes de préjudices existants

### II. Précisions jurisprudentielles sur les règles d'indemnisation des préjudices corporels

- A – La consolidation du dommage et l'aggravation du dommage post-consolidation
  - 1) Précisions sur la consolidation du dommage
  - 2) Distinction entre aggravation du dommage après consolidation et nouveaux préjudices
- B – Le recours des tiers payeurs
  - 1) La déduction de sommes versées par les tiers-payeurs de l'indemnisation de la victime
  - 2) Les règles du recours tiers-payeur : recours poste par poste, préférence de la victime et non imputabilité sur les prestations à caractère personnel.

**Jeudi 6 juin 2019 de 9h à 12h**

à l'EFB, 1 rue Pierre-Antoine Berryer 92130 Issy-les-Moulineaux